



LA QUINZAINÉ D'ALGÉRIE

Service économique régional d'Alger
Presse du 16 au 30 septembre 2020

La « Quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

Pétrole Prix

Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, est passé de 41,73 USD le 22 septembre (+ 0,10 % par rapport à la veille), à 42,48 USD le 28 septembre. Selon le ministre algérien de l'Energie, « les coupes de production, intervenues dans le cadre de l'accord OPEP+ d'avril dernier, portant sur une baisse de la production entre mai et août, ont été des décisions opportunes et courageuses ».

(L'EXPRESSION - LIBERTE)

Selon l'OCDE, la réaction rapide et conséquente des Etats durant la pandémie a permis de limiter les dégâts. Ainsi, la récession mondiale devrait être moins prononcée que prévue en 2020 et la reprise moins forte en 2021 qu'anticipée en juin. L'Organisation prévoit un recul de 4,5% du PIB mondial en 2020 puis sur un rebond de 5% en 2021. Ce chiffre global masque des « différences considérables entre les pays ». Cependant, elle souligne que « ces perspectives sont très incertaines » car « dépendantes des hypothèses relatives à la propagation du virus et de l'évolution des politiques » macroéconomiques.

OCDE Economie mondiale Récession

Prévisions de croissance économiques de quelques pays et région (OCDE)

Italie	- 10,5 %
Chine	- 10,2 %
Royaume Uni	- 10,1 %
France	- 9,5 %
Zone Euro	- 7,9 %
Allemagne	- 5,4 %
Etats-Unis d'Amérique	- 3,8 %

Pour rappel : L'OCDE prévoyait une récession de 6% en 2020 puis une reprise de 5,2% en 2021.

(RADIO ALGERIENNE)

<p>Accord d'association Révision</p>	<p>Le président de la République a affirmé que l'Algérie ne renoncera pas à l'Accord d'Association (AA) avec l'Union Européenne (UE) mais procèdera à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques. Selon le président de la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC) (anciennement FCE), l'organisation soutient la révision dudit accord commercial qui doit être renégocié « <i>de manière équilibrée dans un cadre gagnant-gagnant</i> ». Il a estimé que cet accord, dans l'état actuel, ne préserve pas les intérêts économiques du pays, notamment au vu du déséquilibre des échanges commerciaux entre les deux partenaires économiques.</p> <p>Pour rappel : L'AA a été signé en 2002 et est entré en vigueur en 2005. Il prévoit l'établissement de la zone de libre-échange entre les deux parties, initialement en 2017, avant d'être prolongé de 3 années.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>ZLECAF</p>	<p>Selon le ministre du Commerce, l'adoption de l'accord de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ouvrira de larges perspectives aux opérateurs économiques algériens et contribuera au développement de l'économie nationale. Par ailleurs, il permettra de développer le commerce interafricain à travers la coordination des échanges commerciaux et leur augmentation de 25%.</p> <p>En vertu dudit accord, il sera procédé à l'annulation progressive, sur une durée de 5 ans, des tarifs douaniers dans le commerce interafricain à hauteur de 90% des taxes douanières pour les pays en développement ; et 10% pour les pays africain les moins développés, et ce, à partir de janvier 2021. Les 10% restants représentent les produits sensibles, dont un taux de 7% libéralisé progressivement durant 10 pour les pays membres en voie de développement ; et 3% pour les pays membres les moins développés.</p> <p>Par ailleurs, il a précisé que 3% des clauses tarifaires douanières est exclu de libéralisation tarifaire, ce qui représente 491 positions tarifaires.</p> <p>Enfin, l'Algérie profitera du PIB du continent africain estimé à 2,5 Mds USD et des recettes de son marché estimées à 3 000 Mds USD.</p> <p>Pour information : La balance commerciale entre l'Algérie et les pays africain s'est établie à 830 MUSD en 2019.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Deloitte Africa CEO Forum Index d'attractivité des investissements en Afrique</p>	<p>Selon le classement général sur l'attractivité de l'investissement en Afrique établi par le cabinet Deloitte et l'Africa CEO Forum, l'Algérie occupe la 30^{ème} position sur 50 pays. Ce classement repose, selon Deloitte, sur les réponses fournies par les chefs d'entreprises africains à la question : « <i>Quels pays africains vous semblent les plus attractifs pour investir à l'heure actuelle ?</i> ».</p> <p>Selon un constat partagé par nombre de chefs d'entreprises, l'attractivité des investissements en Algérie est mise à mal par la bureaucratie et par des lois sur l'investissement jugées trop contraignantes et continuellement changeantes.</p> <p style="text-align: right;">(LIBERTE)</p>
<p>Covid-19 Mesures complémentaires</p>	<p>Selon le Premier ministre, il a été « [...] <i>décidé d'élargir le bénéfice de l'aide financière de 30 000 DZD (≈ 232,34 USD) au profit des transporteurs routiers des personnes, affectés par les mesures de restriction sur le transport inter-wilaya dans le cadre des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19</i> ». Par ailleurs, une aide financière de 10 000 DZD (≈ 77,44 USD) est accordée au profit des conducteurs et receveurs. « <i>Ces mesures sont applicables pour la période d'août à octobre 2020</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(EL MOUDJAHID)</p>

<p>Conseil des ministres Exposés du ministre des Finances</p>	<p>Le ministre des Finances a présenté trois projets de décrets en Conseil des ministres du 20 septembre 2020, relatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ aux cotisations de l'Algérie à la 7^{ème} augmentation de capital de la Banque Africaine de Développement (BAD). ➤ Aux augmentations, sélectives et générales, du capital de la Société Financière Internationale (SFI) relevant de la Banque mondiale dédiée au secteur privé. ➤ A la souscription à la 19^{ème} reconstitution des ressources de l'Association Internationale de Développement (IDA), filiale de la Banque mondiale. <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID – LIBERTE)</i></p>
<p>Conseil des ministres Instructions présidentielles Mines Institutions financières Banques</p>	<p>Lors du Conseil des ministres qui s'est tenu le 20 septembre, le président de la République a donné plusieurs instructions.</p> <p>Concernant le secteur des mines : 1) actualiser la cartographie minière nationale pour définir les zones d'exploitation industrielles et artisanales ; 2) lancer immédiatement l'exploitation artisanale dans l'attente de la révision de la loi minière ; et 3) tenir une réunion entre les ministères concernés par l'extraction de l'or.</p> <p>Il a par ailleurs demandé à œuvrer à tirer profit des institutions financières en proportion des contributions de l'Algérie à celles-ci, en obtenant des postes dans leurs organes et en bénéficiant de leurs moyens de financement.</p> <p>Enfin, il ordonné l'ouverture de banques algériennes à l'étranger (en Europe et en Afrique), nationales ou à capital mixte, afin d'impulser les échanges commerciaux, notamment avec les pays africains.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID)</i></p>
<p>Conseil des ministres Instructions Commerce extérieur</p>	<p>Lors du Conseil des ministres qui s'est tenu le 20 septembre, le président de la République a ordonné de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soumettre, à l'avenir, tout engagement financier dans l'importation et toute transaction en devises, à l'approbation du Conseil du Gouvernement. ➤ Soumettre à l'approbation préalable du Conseil du Gouvernement, ou du Conseil des ministres, en cas de nécessité, toutes les mesures relatives à la définition de la liste des produits interdits à l'importation. <p>Selon un chef d'entreprise : « ... si le Gouvernement affirme que c'est vrai, cela va à l'encontre du bon sens, car, nous connaissons l'impact présent et futur qu'auront toutes les mesures sur l'économie de manière générale. Si cela se vérifie, nous aurons là un sérieux obstacle à une relance efficace et durable de l'économie, de l'entreprise et de la production dont l'exécutif se veut promoteur ».</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID)</i></p>
<p>Commerce extérieur Licences d'importation</p>	<p>Selon le ministre du Commerce, « le retour au système des licences d'importation, introduit par la Loi de Finances Complémentaire 2015, n'est pas à l'ordre du jour ».</p> <p>Le dispositif des licences d'importation, destiné à rationaliser les importations, concernait initialement les quelques produits dont la facture pesait dans la structure globale des importations, à l'image des véhicules et du rond à béton. Il a par la suite été élargi à plusieurs produits, particulièrement ceux fabriqués localement.</p> <p>S'il est vrai que depuis 2016, date de la 1^{ère} année d'application des licences d'importation, la facture a entamé une tendance à la baisse, mais il est difficile de mettre cette baisse sur le compte des licences d'importation puisqu'en 2017 et 2018, de nouvelles mesures d'encadrement des importations ont été introduites.</p> <p>Pour rappel : La facture des importations algériennes est passée de 51,7 Mds USD en 2015, à 47 Mds USD en 2016, puis à 45,6 Mds USD en 2017 et à 44,2 Mds USD pour atteindre 42 Mds USD en 2019.</p> <p style="text-align: right;"><i>(REPORTERS)</i></p>

**ONS
Inflation**

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,1% à la fin du mois d'août 2020.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice des prix du mois d'août 2020 par rapport à celui du mois de juillet 2020, a enregistré une hausse de 0,1%.

(TSA ALGERIE)

**ONS
Production
industrielle
publique**

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), la production industrielle du secteur public a reculé de 14,1% durant le 2^{ème} trimestre 2020 par rapport à la même période.

Evolution de la production industrielle publique de plusieurs de secteurs entre les 2^{èmes} trimestres 2019 et 2020	
Secteur	Evolution
Industries agroalimentaires	- 0,3 %
Mines et carrières	- 3,6 %
Hydrocarbures	- 8,5 %
Industries chimiques	- 14,3 %
Matériaux de construction	- 24,7 %
Textiles	- 26,6 %
ISMME	- 54,9 %

(APS)

**ONS
Production
industrielle
publique
Prix**

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), les prix à la production du secteur industriel public, hors hydrocarbures, ont connu une hausse de 1,6% au cours du 2^{ème} trimestre 2020 par rapport au même trimestre 2019.

Par ailleurs, les prix à la production industrielle ont augmenté de 3,2% durant la période avril-juin 2020. Cette variation haussière des prix de sortie d'usine a été essentiellement tirée par les secteurs des industries des énergies, des mines et carrières et des industries agroalimentaires.

Evolution des prix à la production du secteur industriel public entre les 2^{èmes} trimestres 2020 et 2019	
Secteur	Evolution
Industrie des Mines et Carrières	+ 3,8 %
Industries agroalimentaires	+ 2,6 %
ISMME	+ 0,9 %
Industrie textile	+ 0,8 %
Bois, Papiers, Liège	+ 0,2 %

Pour rappel : La croissance moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures avait atteint 2,8% en 2019, par rapport à l'année 2018.

(LE CHIFFRE D'AFFAIRES)

**Monnaie et Crédit
Loi
Révision**

Le président de la République a annoncé la révision prochaine de la loi sur la Monnaie et le Crédit n° 90-10 et l'engagement d'une réflexion sur la création de mécanismes pour couvrir les risques de change encourus par les opérateurs économiques en raison de la dépréciation de la monnaie nationale.

(APS)

<p>Banque d'Algérie Gouverneur</p>	<p>Le président de la République a annoncé la nomination de M. Rosthom Fadhli en qualité de nouveau Gouverneur de la Banque d'Algérie.</p> <p style="text-align: right;">(HORIZONS)</p>
<p>ANEP Président Directeur Général</p>	<p>M. Adel Kansous a été installé dans sa nouvelle fonction de Président Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Édition et de la Publicité (ANEP). Il remplace M. Larbi Ouanoughi.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Banque d'Algérie Mesures Taux de réserve obligatoire Refinancement à un mois</p>	<p>La Banque d'Algérie a annoncé une nouvelle baisse du taux de réserve obligatoire et l'activation des opérations principales de refinancement à un mois.</p> <p>Pour la 3^{ème} fois depuis mars 2020, le Comité des Opérations de Politique Monétaire (COPM) de la Banque centrale a décidé de réduire le taux de réserve obligatoire, c'est-à-dire le niveau des avoirs que les établissements bancaires et financiers sont tenus de garder en compte auprès de la Banque centrale, de 6% à 3%.</p> <p>Par ailleurs, dans un communiqué sur la situation économique durant le 1^{er} trimestre 2020 et les perspectives d'évolution, la Banque d'Algérie a indiqué, en juin dernier, que « <i>la liquidité globale des banques a poursuivi sa baisse en 2020, passant de 1 557,6 Mds DZD (≈ 12,06 Mds USD) à la fin de l'année 2018 à 1 000,8 Mds DZD (≈ 7,75 Mds USD) à la fin de l'année 2019 et à 916,7 Mds DZD (≈ 7,09 Mds USD) à la fin mai 2020</i> ».</p> <p><u>Pour rappel</u> : La Banque d'Algérie a augmenté le taux de réserve obligatoire à 8% en janvier 2018, à 10% en juin 2018 et à 12% en février 2019.</p> <p><u>Pour rappel</u> : La Banque d'Algérie a procédé, en mars 2020, à la réduction du taux de réserve obligatoire de 10% à 8%, puis à 6% en avril 2020.</p> <p style="text-align: right;">(APS - LIBERTE)</p>
<p>Code des douanes Révision</p>	<p>Le ministre des Finances a annoncé une nouvelle révision du code des douanes prévue en début 2021, parallèlement à la prise de mesures urgentes dans le cadre de la Loi de Finances (LF) 2021, visant la promotion à l'export et la lutte contre la surfacturation à l'importation.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>ANSEJ Organisation</p>	<p>Le ministre délégué auprès du Premier ministre en charge des Microentreprises a limogé 48 directeurs d'annexes de l'Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ). Par ailleurs, l'ANSEJ devient l' « <i>Agence Nationale d'Appui et de Promotion de l'Entrepreneuriat</i> » (ANAPE).</p> <p>L'ANSEJ était en charge d'encourager, de soutenir et d'accompagner la création d'entreprises pour les chômeurs âgés de 19 à 35 ans, porteurs de projets de création d'entreprises ne dépassant pas 10 MDZD (≈ 77 447,33 USD).</p> <p>Par ailleurs, les projets ANSEJ étaient financés à 100% (28-29% financés par l'Agence et le reste par la banque) et bénéficiaient d'avantages fiscaux tels que l'exonération de TVA, l'abattement sur les droits de douane en phase de réalisation et l'exonération d'impôts en phase d'exploitation.</p> <p>Selon le ministre délégué, en 24 ans d'existence, « <i>sur les 380 000 entreprises créées dans le cadre de ce dispositif ... plus de 70% se trouvent en crise</i> ». Il a expliqué : « <i>[...] la nouvelle agence ANAPE sera tournée à 70% vers la formation et à 30% vers le financement et le suivi des projets</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(LIBERTE)</p>
<p>Entreprises Dépôt des comptes sociaux</p>	<p>Le ministère du Commerce a annoncé la prorogation, au 30 novembre, du délai de dépôt des comptes sociaux par les opérateurs économiques pour l'exercice 2019.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>

<p>CNA Assurances Production 1^{er} semestre 2020</p>	<p>Selon une note de conjoncture du Conseil National des Assurances (CNA), le marché des assurances a enregistré une production globale d'un montant de plus de 71 Mds DZD (≈ 549,87 MUSD) au 1^{er} trimestre 2020, contre 81,2 Mds DZD (≈ 628,87 MUSD) à la même période 2019 (- 12,5%).</p> <p>La branche automobile, qui représente près de la moitié du total des réalisations du marché des assurances, accuse une régression de 10% en raison de la suspension de l'activité de montage de véhicules sous le triple effet de la crise politique, économique et sanitaire.</p> <p>La branche « IRD » (Incendies et Risques Divers) recule de 16,8% par rapport à 2019, suite au ralentissement significatif du rythme de lancement de grands projets de construction dont l'Etat est le principal pourvoyeur, sous le coup d'une conjoncture économique et financière délicate.</p> <p>Les assurances de personnes ont également été fortement impactées par la crise sanitaire et marque un repli de 11,7%.</p> <p>Pour plus d'informations : https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159930</p> <p style="text-align: right;">(EL MOUDJAHID)</p>
<p>Assurances agricoles Réforme</p>	<p>Selon le Directeur Général de la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA), un projet de réforme des assurances agricoles est en cours de préparation, incluant l'obligation pour les agriculteurs souscripteurs une assurance et une subvention de l'Etat pour les filières stratégiques.</p> <p>Ledit projet est « <i>fin prêt et validé par le ministère de l'Agriculture</i> » et sera proposé à la Direction des Assurances au ministère des Finances.</p> <p style="text-align: right;">(LE QUOTIDIEN D'ORAN)</p>
<p>Installations pétrolières</p>	<p>Le ministre de l'Energie a annoncé l'élaboration d'un plan d'action interministériel relatif à la sécurisation du réseau de transport des hydrocarbures – d'une longueur de 22 000 km – et des installations liées à cette activité.</p> <p>L'objectif est « <i>d'appréhender les risques potentiels qui peuvent survenir au niveau de ces installations et d'en déterminer les causes</i> ».</p> <p>En parallèle, la ministre de l'Environnement a souligné la nécessité d'analyser les risques d'impact écologique dans chaque site comportant des activités pétrolières et gazières vulnérables.</p> <p style="text-align: right;">(ALGERIE ECO)</p>
<p>Carburants Essence Super Abandon progressif</p>	<p>Le ministère de l'Energie a annoncé la suppression, à compter de 2021, de la commercialisation de l'essence « <i>Super avec plomb</i> » au niveau des stations-service, car « <i>nuisible à l'environnement</i> » explique le ministère.</p> <p>Pour information : En 2019, la consommation nationale de carburants s'est établie à 15 millions de tonnes (Mt), dont 10,4 Mt de gasoil (69%), 3,9 Mt d'essence « <i>normal</i> » et « <i>super</i> » (26%) et 750 000 tonnes de GPLc (5%).</p> <p>Pour information : 578 000 tonnes d'essence « <i>super</i> » et « <i>normal</i> » ont été importés en 2019, et 913 000 tonnes de gasoil.</p> <p style="text-align: right;">(EL WATAN)</p>
<p>E-Paiement Généralisation</p>	<p>Selon les experts, l'Algérie n'est prête ni techniquement ni humainement à relever ce défi posé par la Loi de Finances (LF) 2020 de généraliser l'e-paiement au 31 décembre 2020. Ils considèrent que la crise sanitaire a mis à nu le retard monstre accusé par l'Algérie dans le domaine et tout le manque à gagner pour le Trésor public qui demeure le grand perdant à cause du marché informel qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Ils sont unanimes : « <i>la généralisation de l'e-paiement dans des délais aussi courts est tout bonnement irréalisable</i> ».</p>

	<p>Un expert dans le consulting en technologies de l'information et de la communication a affirmé : « <i>soyons réalistes, cette échéance est impossible à réaliser pour la simple raison qu'il n'est pas possible de doter de TPE (Terminal de Paiement Electronique) l'ensemble des commerçants dont le nombre dépasse de très loin le million. C'est un grand marché auquel il faudra une grande enveloppe financière puisque c'est l'Etat qui le prend en charge (le commerçant paye seulement un abonnement de 800 DZD/mois ≈ 6,12 USD/mois) ou alors, il faut penser à les produire localement et, là aussi, cela demandera du temps</i> ». Par ailleurs, « <i>il y'a un travail énorme à faire pour convaincre les commerçants et les consommateurs à se séparer du cash et surtout à faire confiance aux institutions de l'Etat</i> ».</p> <p><u>Pour information</u> : Selon l'administrateur du groupement GIE Monétique, 90 723 opérations de paiement par internet et 121 925 opérations de paiements par TPE ont été effectués semestre 2019. Par ailleurs, les retraits par distributeurs automatiques ont atteint 4,8 millions durant la même période.</p> <p><u>Pour information</u> : Le nombre des porteurs de cartes CIB est de 2,2 millions, alors que celui des TPE ne dépasse pas 21 359 appareils.</p> <p style="text-align: right;">(LIBERTE)</p>
<p style="text-align: center;">TIC Data Centers</p>	<p>Le ministre de la Poste et des Télécommunications a invité les géants des télécoms présents en Algérie, à savoir : Huawei, ZTE et Ericsson, à renforcer leurs investissements en Algérie, notamment dans la construction des centres de stockage des données.</p> <p>Les trois groupes ont été reçus par le ministre qui a souligné que l'investissement dans ce domaine vise à « <i>accompagner l'Algérie dans sa stratégie d'émergence en tant que hub régional</i> ». Une stratégie qui se réalisera grâce « <i>à d'importantes infrastructures de terrain, notamment en ce qui concerne le réseau de fibre optique</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(MAGHREB EMERGENT)</p>
<p style="text-align: center;">Infrastructures Métro d'Alger Gestion</p>	<p>Selon un communiqué de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA), la gestion du Métro d'Alger sera transférée à une entreprise algérienne, filiale d'EMA et ce, à partir du 1^{er} novembre 2020.</p> <p>Ladite nouvelle société remplacera l'entreprise française RATP El Djazair dont le contrat prendra fin le 31 octobre 2020.</p> <p><u>Pour rappel</u> : RATP El Djazair s'est vue confier l'exploitation et la maintenance de la 1^{ère} ligne du Métro d'Alger dès sa mise en service en 2011. La ligne s'étend sur 12 km, comporte 14 stations et transporte 200 000 passagers/jour.</p> <p><u>Pour rappel</u> : La société française RATP Dev avait remporté le contrat d'exploitation de maintenance du métro pour une durée de 8 ans pour un montant de 130 MEUR. Le contrat a été signé le 4 décembre 2007.</p> <p style="text-align: right;">(ALGERIE ECO)</p>
<p style="text-align: center;">Industrie automobile Concession automobile</p>	<p>Une plateforme numérique pour la préinscription électronique des constructeurs automobiles et des concessionnaires de véhicules neufs a été lancée le 20 septembre 2020 par le ministère de l'Industrie.</p> <p>Les opérateurs doivent être munis de leurs pièces d'identité nationale, du statut de l'entreprise et du registre de commerce, le cas échéant afin de s'enregistrer.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p style="text-align: center;">Produits pharmaceutiques Importations</p>	<p>Selon une note de l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF), les opérateurs économiques du secteur de la pharmacie sont tenus de fournir, dans le dossier de pré-domiciliation bancaire de leur opération d'importation, une « <i>attestation de régulation</i> » délivrée par les services du ministère de l'industrie pharmaceutique.</p>

<p>Industrie pharmaceutique</p>	<p>Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a inauguré la 1^{ère} unité de production de biosimilaires en Algérie au sein du complexe du laboratoire Frater Razes-Algérie. Le 1^{er} produit sera le Varenox, un anticoagulant empêchant la formation ou l'extension des caillots dans les vaisseaux sanguins. Il est précisé : « <i>ce produit était auparavant importé à 100% et coûtait près de 60 MEUR/an au Trésor</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Exploitation du phosphate</p>	<p>Selon le ministre des Mines, un nouveau schéma de développement a été établi dans le cadre du projet d'exploitation du phosphate à Tébessa, Souk Ahras et Annaba.</p> <p>Ce projet – d'un montant global de 6 Mds USD – consiste en : 1) la réalisation d'un complexe d'extraction et de traitement du minerai à Bled Elhadba, 2) la construction d'unités de transformation à Oued Kebrit et à Hadjar Essoud et 3) l'extension du port d'Annaba afin d'exporter le produit fini.</p> <p><u>Pour information</u> : Selon le ministre des Mines, l'Algérie détiendrait les 3^{èmes} réserves mondiales de phosphates (2,2 Mds de tonnes).</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Exploitation aurifère Production</p>	<p>Selon le ministre des Mines, la production nationale d'or ne dépasserait pas 58 kg en 2020, une production « <i>très faible</i> » par rapport au stock national qui dépasse actuellement 121 tonnes.</p> <p>Il a précisé que la relance de l'activité aurifère minière et artisanale dans le Grand Sud a pour but de parvenir à une production annuelle de 240 kg dans une 1^{ère} étape.</p> <p>Par ailleurs, des experts de l'Agence Nationale des Activités Minières (ANAM) ont récemment effectué, en compagnie de spécialistes du service de la cartographie minière et géologique, une action de terrain pour déterminer les régions où l'or avait été découvert et a permis de recenser 95 régions allant de 6 à 400 hectares.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Entreprise algérienne Saidal</p>	<p>Selon la PDG du groupe Saidal, « <i>en Algérie, on devrait penser à développer une production de matières premières afin de garantir notre sécurité sanitaire. Aussi, le secteur du médicament devrait être considéré comme un secteur de souveraineté</i> ».</p> <p>Elle explique que Saidal exporte vers les pays d'Afrique depuis assez longtemps mais de manière ponctuelle. « <i>Notre objectif aujourd'hui est de renforcer cette stratégie à l'export et d'étendre notre présence dans les pays de la région (Afrique et Moyen Orient). Cela est possible aujourd'hui en raison des capacités industrielles importantes que Saidal a acquises avec la réalisation de ses nouvelles usines</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(AUTRES SITES)</p>
<p>Justice Anciens ministres de la Solidarité nationale</p>	<p>Le tribunal de Sidi M'Hamed (Alger) a condamné, le 16 septembre 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. Djamel Ould Abbes, ancien ministre de la Solidarité nationale à une peine de 8 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 1 MDZD (≈ 7 744,73 USD). ➤ Et M. Said Berkat, ancien ministre de la Solidarité nationale, à une peine de 4 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 1 MDZD (≈ 7 744,73 USD). <p>Les accusés ont été jugés pour « <i>détournement et dilapidation de deniers publics</i> », « <i>conclusion de marchés en violation de la législation</i> » et « <i>abus de fonction</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(LIBERTE)</p>
<p>Justice Homme d'affaires M. Mahieddine Tahkout</p>	<p>Le procès en appel de M. Mahieddine Tahkout, PDG de Tahkout Manufacturing Company (TMC), a été reporté.</p> <p><u>Pour rappel</u> : M. Mahieddine Tahkout a été condamné en 1^{ère} instance, à une peine de 16 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 MDZD (≈ 61 957,86 USD) pour plusieurs chefs d'inculpation liés à la corruption, au blanchiment d'argent et à l'obtention d'indus avantages.</p> <p style="text-align: right;">(LE QUOTIDIEN D'ORAN)</p>

**Justice
Hommes d'affaires
Kouninef**

Dans le cadre de l'affaire de poursuite de la fratrie Kouninef, propriétaires du groupe Kou.G.C, le tribunal de Sidi M'Hamed a prononcé les condamnations suivantes :

- 16 ans de prison ferme à l'encontre de M. Réda Kouninef.
- 15 ans de prison ferme à l'encontre de M. Tarek-Noah Kouninef.
- 12 ans de prison ferme à l'encontre de M. Abdelkader-Karim.
- 20 ans de prison ferme et l'émission d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de Mme. Souad Kouninef, en fuite à l'étranger.
- M. Keddour Ben Tahar, gérant de KouGC, à une peine de 8 ans de prison.

La fratrie a été condamné à des amendes de 8 MDZD (≈ 61 957,86 USD) chacun et à la saisie de leurs biens.

(LIBERTE)

**Justice
Homme d'affaires
M. Ali Haddad**

Une information judiciaire relative à l'affaire de transaction de 10 MUSD transférés au profit d'un cabinet de lobbying a été ouverte par le parquet de Sidi M'Hamed dans le cadre de l'affaire de M. Ali Haddad, PDG du groupe privé ETRHB Haddad et ancien président de l'ex-Forum des Chefs d'Entreprises (FCE).

La Cour d'Alger a reporté le procès en appel de M. Ali Haddad au 11 octobre 2020.

Pour rappel : M. Ali Haddad a été condamné, en 1^{ère} instance, à 18 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 MDZD (≈ 61 957,86 USD).

(LE QUOTIDIEN D'ORAN)

**Covid-19
Bilan**

Bilan Covid-19 en Algérie				
Jour	Cas en 24 heures	Nombre total de contaminations	Cas / 100 000 habitants	Nombre de décès
16 septembre	232	48 966	0,5	1 645
17 septembre	228	49 194	0,5	1 654
18 septembre	219	49 413	0,5	1 659
19 septembre	210	49 623	0,5	1 665
20 septembre	203	49 826	--	1 672
21 septembre	197	50 023	--	1 679
22 septembre	191	50 214	0,4	1 689
23 septembre	186	50 400	0,4	1 698
26 septembre	160	50 914	0,4	1 711
27 septembre	153	51 067	--	1 714
28 septembre	146	51 213	--	1 719
29 septembre	155	51 368	--	1 726
30 septembre	162	51 530	--	1 736

Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 04.10.2020

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à).
Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Alger
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Rédigée par : Darine Chenine
Revue par : Thibault Le Ruyet